

LE LÉODEGARIEN



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

sommaire

● Les points sur les travaux	2 à 4
● Ça s'est passé à St-Léger	5 à 13
● Le voyage des aînés	14
● Sur le chemin de l'école	15
● Nos jeunes ont du talent...	16
● Du côté des associations	17 à 25
> Rugby	17
> Scène Zen	18
> Saint-Léger Tonic	18
> Judo Club	19
> Saint-Léger Western	19
> Culture et Loisirs	20 à 21
> Saint-Léger-Jumelage	22
> Usy	23
> Les Jeudis du Patrimoine	24
> Les cueilleurs-marcheurs	25
> L'Association paroissiale	25
> La Société de Chasse	26
● A la bibliothèque	27
● Vie pratique	28 à 31
● Carnet et dates à retenir	32



Editorial du Maire

Délitement du lien social, vieillissement et précarisation de la population, citoyens devenus souvent plus consommateurs que citoyens...

Que peuvent encore faire les élus locaux pour améliorer le climat social sans mettre à mal les budgets déjà contraints aux ressources hypothétiques, tout en faisant face aux tâches administratives de plus en plus lourdes et à l'avalanche des normes et des réglementations.

Où trouver les outils de la mobilisation de chacun pour le bien commun ?

C'est au plus près, dans les villages où la solidarité est une vocation et où répondre de manière concrète aux aspirations et aux difficultés particulières est le mot d'ordre des élus. Respect, solidarité, esprit de famille, c'est de cela dont il est question quand nous partageons la galette avec les nouveaux arrivants, quand nous honorons nos aînés au déjeuner du 11 novembre ou au voyage traditionnel, quand nous fêtons la St Jean, toutes générations confondues, et j'en passe.

C'est de cela aussi dont il est question quand l'équipe municipale travaille à enrichir le patrimoine communal, saisit toutes les opportunités qui se présentent à elle, investit dans notre cadre de vie et améliore à moindres coûts les services rendus à la population.

A la lecture de ce nouveau numéro du Léodégarien, vous verrez que 2018 a été riche en batailles gagnées. Nos projets aboutissent, les réalisations se concrétisent.

Confronté à une baisse continue des aides de l'État, à des ponctions sensibles sur nos finances et à l'inflation de normes onéreuses, notre village dispose toujours d'une situation financière saine, d'un endettement raisonnable, d'une capacité d'autofinancement très satisfaisante et tout cela en maintenant une pression communale stable et des taux de taxes inchangés depuis 2001.

Ces combats au service du bien commun, nous allons les continuer, avec l'implication de chacun, tout au long de l'année 2019.

Bien cordialement

Le Maire, Jean-Pierre Ghibaudo



Photo prise par Virginie Quinet-Cathala



1 - RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Les travaux de rénovation de la Mairie ont débuté l'été dernier. Les objectifs de ce projet qui a nécessité près de deux ans de préparation sont multiples :

- **RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE** : changement de la chaudière, véritable pièce de musée, par un ensemble de deux chaudières en cascade performantes et mieux régulées. Remplacement des huisseries existantes par des ouvrants à double vitrage. Isolation des combles.
- **RÉNOVER LA MAIRIE** : ravalement de la façade et des pignons avec, pour ambition, de se rapprocher de l'état initial du bâtiment qui a été construit au tout début du vingtième siècle.



- **RÉORGANISATION DE L'ACCUEIL ET DES BUREAUX** afin de répondre au mieux aux besoins des habitants et à l'amélioration des conditions de travail du personnel et des élus.

- **CRÉATION D'UNE SALLE D'ARCHIVAGE** dans les combles et organisation des archivages.

Le classement des archives a nécessité un très gros travail délégué à Evelyne Briquet, Maire Adjoint, qui s'est adjointe l'aide efficace d'une archiviste professionnelle. Mais beaucoup reste encore à faire... les documents souvent très anciens méritant une attention toute particulière.



LE MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION est d'environ 450 000 €HT. Le financement est assuré, dans le cadre d'un contrat rural, par la région Ile de France et le Département pour 280 000€, l'autofinancement communal sera donc de l'ordre de 170 000 €HT.

Au mois de janvier l'avancement des travaux est conforme aux prévisions : le ravalement de la Mairie est réalisé, les travaux d'isolation sont terminés et les nouvelles chaudières sont opérationnelles. Le nouveau local d'archivage, situé au second étage de la Mairie, est achevé. L'aménagement des anciens ateliers est en cours. Les travaux de réfection des bureaux actuels débuteront début mars. Durant cette période, les services de la Mairie resteront bien entendu ouverts et nous essaierons au maximum de limiter les désagréments liés à ces interventions.

L'ensemble des travaux devraient être réceptionné au mois de juillet.



- **TRANSFORMER LES ANCIENS ATELIERS**, anciennement arsenal des pompiers, face à la boulangerie, en salle de réunion et d'activités.

2 - VOIRIE

Au mois de septembre, les services du Département ont réalisé la réfection de la couche de roulement de la route du Perray ainsi que des réparations ponctuelles sur les autres voiries départementales (en particulier route de Houdan)

L'entretien annuel des routes communales a été réalisé afin de maintenir en état de service notre important patrimoine de voirie.

Nous réfléchissons actuellement au contenu du futur plan triennal de voirie qui nous permettra, grâce au financement du Département, de procéder à des réfections plus lourdes.



3 - LOTISSEMENT DU PRÉ DE NOGENT

Les travaux d'aménagement du lotissement du Pré de Nogent (Route de Houdan) se sont achevés au mois d'octobre dernier.

La voie du nouveau lotissement, baptisée assez naturellement rue du Pré de Nogent, a été incorporée au réseau communal.

Les trois derniers terrains sont maintenant vendus.

4 - CASERNE DES POMPIERS

Le conseil municipal et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) souhaitent depuis de nombreuses années améliorer l'état de l'accès à la caserne de Saint Léger en Yvelines et le sécuriser.

Les travaux ont été réalisés au dernier trimestre 2018 et la pose des clôtures et du portail devrait se faire au mois de janvier. La placette desservant la caserne étant communale, la Commune a participé au montant des travaux à hauteur de 20 000 €.

Pendant les travaux, la cour de la caserne



La cour de la caserne ne pouvant accueillir les voitures des pompiers, un voisin ouvrit son portail durant les travaux. UN GRAND MERCI à M. Bernard Marie.



La cour de la caserne après travaux.

4 - TENNIS

Pour répondre à la demande de l'U.S.Y, association utilisatrice des tennis communaux, la décision a été prise de réhabiliter deux des trois courts.

En fin d'année, les travaux préparatoires ont été réalisés (réparation des dalles déformées et changement des clôtures).

La réfection des surfaces de jeu est programmée au printemps dès validation des subventions demandées.



Un point d'eau extérieur pour le tennis et les fêtes.

NOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX SUR TOUS LES FRONTS



Dans le jardin du presbytère, grand nettoyage.

5 - BÂTIMENTS COMMUNAUX

Plusieurs chantiers d'entretien ou de modification des bâtiments communaux ont été réalisés :

- ÉCOLE

L'augmentation des effectifs en maternelle a nécessité quelques travaux de réaménagement : transfert du dortoir dans le bâtiment « salle de motricité » et ouverture d'une fenêtre côté maternelle.

Des travaux d'entretien plus classiques et récurrents ont été réalisés par les équipes communales (carrelage de sanitaires, réfection du chauffage de la salle de motricité, ...)

En 2019, nous porterons nos efforts sur la clôture de la cour de la maternelle, sur la réfection des jeux et la réalisation d'un équipement sanitaire répondant aux normes handicapés.

- ATELIERS COMMUNAUX

Les anciens bureaux ont été transformés en un logement et le deux pièces ainsi créé a été loué à l'un de nos employés communaux.

6 - INTÉMPÉRIES, INONDATIONS ET DÉGÂTS DES EAUX

Les intempéries subies en 2018 ont eu plusieurs conséquences :

- L'épisode neigeux de janvier a fragilisé le mur en pierres du presbytère qui s'est effondré au dégel.
- Les fortes pluies du mois de juin ont amené des dégâts importants sur l'ouvrage hydraulique de la sente aux oiseaux et sur un ponceau forestier, allée du Parc Chevalier.

La sente aux oiseaux a été remise en état cet été et le ponceau sera repris par les équipes communales en début d'année.

Reste, pour notre collectivité, un problème de fond à régler concernant les suites des deux phénomènes climatiques majeurs que nous avons subis en mai 2016 et en juin 2018.

Même si la compétence inondation (dite GEMAPI) a fait l'objet d'un transfert obligatoire à Rambouillet Territoire, Communauté d'Agglomération de Rambouillet, depuis le début 2018, nous tenons à agir pour limiter les risques en cas de renouvellement de tels événements.

Nous avons identifié trois types d'actions qui permettraient de répondre à une évolution des conditions pluviométriques :

- Le premier consiste à vérifier le bon entretien du lit de la Vesgre en aval du centre bourg : cet entretien incombe aux riverains mais la commune veillera à coordonner leurs actions.
- Le second concerne une étude hydrologique complète du bassin versant de la Vesgre indispensable pour vérifier le bon dimensionnement des ouvrages hydrauliques et du bassin de retenue d'orage de la Mare Gautier : nous avons pris contact avec des bureaux d'étude spécialisés et communiquerons nos échanges et devis avec les services du GEMAPI,
- Enfin, en fonction des résultats de l'étude, les travaux de réhabilitation des ouvrages pourraient débuter.

Avec l'aide du GEMAPI mais peut-être aussi celle de l'Agence de l'eau et la participation des riverains, nous espérons pouvoir procéder au nettoyage du lit de la Vesgre au premier semestre 2019, lancer les études au printemps (6 mois de délai demandés par les bureaux d'étude) et pouvoir reprendre les ouvrages en 2020.

Ça s'est passé à Saint-Léger... en 2018

PASSATION DE COMMANDEMENT DU CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES POMPIERS LE 20 MARS 2018

L'Adjudant-Chef Thierry Fabre prend officiellement le commandement du corps des sapeurs-pompiers.



De gauche à droite :
Adjudant-Chef Thierry Fabre, M. le maire,
Colonel Stéphane Debiais et
le Colonel Laurent Chavillon.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Ils y étaient et ont bien travaillé. Nous comptons sur eux au printemps prochain.



Dimanche 25 mars-15h

Bientôt dans votre commune !

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Remassons ensemble les déchets dans la nature

Venez vous à la Mare Gautier
Dimanche 25 mars à 14h30

THÉÂTRE



Dolly, Isabelle, Monique et Manon

Le Dressing des DIM'S*

un vêtement.....une histoire, un souvenir...

Samedi 17 Mars

Théâtre à la Maison du Village
Place du Gros Billot

St-Léger en Yvelines

20h30



Entrée 4 € enfant 7 € adulte
au profit de l'Institut Curie (enfants)

...suite | Ça s'est passé à St-Léger

VIDE DRESSING

Vêtements – Accessoires
Petite décoration
Linge de Maison

Dimanche 25 Mars 2018



Buvette et Pâtisseries s/place

11h-18h
Maison du Village

Inscriptions & Renseignements en Mairie 01 34 86 37 56 – Isabelle Miceli
Prix de l'emplacement 10€ les 2m environ

La Commission des Fêtes et Animations

LA FORESTIÈRE
rassemble toujours autant de participants



13 MAI 2018
LA FORESTIÈRE
Saint-Léger-en-Yvelines (78)

Inscriptions sur ons.inscript.com

Kinésithérapeutes

Animations

Lots participants

Départ enfants : 8h45
Départ Adultes 10h00
800 coureurs rasés

7 km
13 km course & marche
Enfants 1 & 2 km
21 km

DECATHLON
Credit Mutuel
RICOM
www.rs-trail.fr



LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES



La Commission des Fêtes et Animations
Samedi 7 Avril 2018
Chasse aux œufs de Pâques



Rendez-vous à 16h (pour les enfants jusqu'à 10 ans) muni d'un petit panier pour chercher les œufs autour de la Mare Gouttes.



BALADE GOURMANDE



PIQUE-NIQUE GÉANT AU MILIEU DE LA FORÊT. PROCHAINE ÉDITION À NE PAS MANQUER.

DIMANCHE 10 JUIN

SERPENTS DE FRANCE
Mythes, Légendes et vérités



CONFÉRENCE

DE FRANÇOISE SERRE-COLLET

Herpétologue du Muséum National d'Histoire Naturelle

14H00 Salle du conseil

Mairie de Saint-Léger-en-Yvelines



Organisée par le CERF

Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles

CONFÉRENCE CERF : les serpents, nos amis



LE GALA DE DANSE DE SAINT-LÉGER TONIC



Un très bon moment offert par Saint-Léger Tonic et ses danseurs



...suite | Ça s'est passé à St-Léger



Le succès de la brocante ne se dément pas d'année en année.



Les Batucachapos toujours très appréciés.



Les poneys des écuries de la Vignerie





Une invitée de marque :
Mme la députée Aurore Bergé.



Félicitations mesdemoiselles pour vos vélos si joliment fleuris



Colette Jeannin et les bénévoles de la commission des fêtes au service.

Crêpes et lâcher de ballons



Restauration assurée par St Léger Jumelage



Animation musicale avec Jean-Luc Madet



LE FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET



L'équipe d'Hervé Bouillaud au travail



Saucisses-frites et crêpes.
Toutes nos félicitations à Francky Bourgeois, sa famille et ses amis.



Visite de la délégation italienne



Saint-Léger à l'heure italienne avec Saint-Léger jumelage.

Exposition sur les arbres et la forêt avec le PNR



Vernissage de l'exposition « Arbres et forêt » organisée conjointement par la commune et le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse

Objectif : préparation de la veillée auprès du chêne de l'Ascension. Des ateliers avec les élèves de l'école et des habitants volontaires ont permis l'écriture de cette veillée, mise en scène par la compagnie « Les armoires pleines ». Puis une centaine de personnes ont pu assister à un spectacle très poétique au milieu de la forêt.



Toutes nos félicitations à tous ceux qui ont participé à la réussite de l'événement, au PNR qui l'a financé, à la responsable et les bénévoles de la bibliothèque ainsi qu'aux « Petites mains » de Culture et Loisirs pour leurs créations artistiques sous la direction de Sandrine Lebrun.



VOUS FAITES QUOI CETTE ANNÉE ?



Atelier sécurité routière proposé aux Aînés



LA MAIRIE ACCUEILLAIT LE PÈRE NOËL QUI DISTRIBUA DES FRIANDISES AUX PLUS PETITS





La cérémonie

Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, célébration particulièrement solennelle. Il y a 100 ans, prenaient fin les hostilités d'une violence extrême entraînant des millions de morts parmi

lesquels un grand nombre de Léoégariens dont les noms furent appelés, un à un, avec ceux des morts de la guerre 39-45, par le colonel Hanotaux, Président de l'association des Anciens Combattants.

Un jeune sapeur-pompier volontaire portait fièrement, cette année, le drapeau, symbole de tant de sacrifices pour notre liberté.

Les enfants de l'école, venus nombreux avec leurs enseignants, ainsi que l'assistance, entonnèrent la Marseillaise sous la conduite de M. le Maire et surtout de M. Jean Orizet, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, qui avait préféré le cimetière de St Léger à l'Arc de Triomphe où il était invité.

La cérémonie s'est poursuivie à la Maison du Village avec le traditionnel apéritif offert à l'assemblée qui l'avait bien mérité, ayant bravé, devant le monument aux morts, les bourrasques de pluie et de vent.

Les Anciens, les personnalités militaires et les Elus étaient ensuite attendus au Chêne Pendragon où un excellent déjeuner leur fut servi dans la bonne humeur et la convivialité.

Remise de la médaille du travail



M. le Maire remet les médailles du travail à Mme Marie-Pascale Ricard pour 35 années passées à la Direction de PSA Automobiles et à M. Franck Barral pour 20 années à Valeo Systèmes Thermiques.



Le déjeuner

Le Chêne Pendragon



La journée se termina en musique.



Les aînés en visite en Normandie

À LA FERME NORMANDE DE LA MICHAUDIÈRE

Départ à 6h45 sur la place du Gros Billot.

La journée promet d'être belle et l'odeur des croissants tout chauds dans la soute du car nous laisse espérer un bon petit-déjeuner que nous prenons sur l'autoroute déjà ensoleillée.



En route pour Bagnoles de l'Orne où nous attendait notre guide pour une visite humoristique, en car, de la ville thermale : anecdotes sur la construction des villas du début du 19e siècle, indiscrétions savoureuses, bref un très bon moment avec le



propriétaire de la ferme de la Michaudière où nous allions déjeuner et passer l'après-midi. Quelques pas dans le jardin du casino, autour du lac et en route pour notre destination, la ferme de la Michaudière, à une dizaine de kilomètres en traversant la forêt d'Andaine. Très bel endroit que cette ancienne ferme restaurée avec un sens artistique certain tout en conservant son authenticité. Le jardin qui respire le calme et la sérénité offre de beaux parcours où des sculptures des plus surprenantes voisinent avec des parterres de fleurs toutes simples et des épouvantails en habits du dimanche. Puis déjeuner gourmand



Bagnoles de l'Orne et son casino

aux saveurs du terroir dans une ancienne grange en pierre : simple mais très apprécié.

Enfin, le clou de la journée car cette ferme est avant tout destinée aux chevaux et à la préservation de la race percheronne : le plus grand spectacle équestre de Normandie. C'est ce que dit la pub mais, pour une fois, nous pouvons témoigner de l'enthousiasme soulevé chez les spectateurs devant des numéros de voltige, de dressage, d'attelages où Percherons, Cobs, Normands, Bretons... déploient puissance et grâce sous la conduite de cavaliers brillants et passionnés.

Et pour clore la journée, un verre de cidre bien frais offert par la maison fut le bienvenu, la journée ayant été particulièrement chaude.



Sur le chemin de l'école...



les 7 îles au large de Perros Guirec. Une belle promenade en mer malgré un brouillard breton persistant !

Mais, n'oublions pas le côté scientifique de cette semaine, la visite du radome de Ploemeur Bodou qui leur a permis de vivre l'aventure de la conquête de l'espace et des premières transmissions satellitaires.

Un voyage scolaire riche en découvertes tant sur le plan culturel et éducatif que sur le plan humain.

Merci à nos animateurs de vie bénévoles (Evelyne, Marie, Jean-Claude et Sébastien) sans qui cette aventure n'aurait pu voir le jour.

Cathy Martinache

Lundi 18 juin 2018, ébullition sur la place du Gros Billot malgré l'heure matinale. C'est le moment du départ pour les CP/CM1 et les CM2 de l'école Jean Moulin ! Direction la Bretagne, les Côtes d'Armor et pour être plus précis encore Perros Guirec, petit village très connu pour sa fameuse côte de granit rose.

Là-bas, les élèves se sont initiés à la pêche en mer, au land art sur la plage, à la lecture des paysages marins sur fond



de légendes bretonnes, de korrigans et de cités sous marines englouties... Ils ont également eu le privilège

d'observer des fous de Bassan, des macareux moines, des pingouins dans leur cadre de vie naturel sur

Noël au restaurant scolaire

Beau travail de décoration de Juliette et de Marie pour accueillir leurs petits convives dans l'ambiance festive de Noël.



Nos jeunes ont du talent



Double champion d'Europe 2018 (individuel et équipe) à Fontainebleau

Équitation 2018 : Victor a tout gagné !

Cette année, Victor Levecque, jeune cavalier qui monte à l'écurie Equipol de La Boissière-Ecole, a tout gagné en concours complet.

Champion de France - Double champion d'Europe
Il a été élu « rising star 2018 » à Manama (Bahreïn)

Entre ses études à Science Po Paris et l'équitation de haut niveau, Victor vise le niveau mondial. Il est l'un des meilleurs sinon le meilleur espoir de l'équipe de France dans sa spécialité pour les futurs jeux olympiques de Paris en 2024.



Le Tour d'Honneur
des championnats d'Europe
avec son fidèle
Phunambule des Auges

Au tableau d'honneur

Nos jeunes sapeurs et leurs aînés



En haut, de gauche à droite :

Jimmy Naharro, Sapeur
Yohann Huzard, Sapeur -
Aurélien Geffroy, SGT
Antonio Demagalhaes, CCH -
Thierry Fabre, Chef de centre
Dominique Brunot, ADC
Valérie Lhostette, ADC
Pascal Fauche, ADC.

En bas, de gauche à droite :

Benjamin Demagalhaes, Sapeur
Stéphanie Hegedus, Sapeur
Julie Morgen, SGT
Kevin Juhel, Sapeur
Rémi Camus, SGT

A l'occasion de la fête de la Sainte Barbe, la présidente de l'amicale Valérie Lhostette avait organisé une réception au cours de laquelle les sapeurs-pompiers de la caserne se sont vus remettre des médailles. Les heureux récipiendaires ont ensuite partagé le verre de l'amitié avec les personnalités des sapeurs-pompiers et les nombreux

Elus qui avaient voulu les honorer de leur présence. Parmi eux, le lieutenant-colonel Bertrand Douville qui retraça le travail accompli durant ces dernières années, le commandant Stéphane Debiais, le capitaine Elsa Deliegny et l'adjudant-chef Franck Ferber. Parmi les Elus, Mme le Maire de Condé sur Vesgre, Mrs les Maires du Tartre Gaudran et

des Bréviaires, M.le Maire adjoint de Poigny La Forêt et M. le Maire de Saint-Léger qui se félicita des très bonnes relations entretenues avec les autorités des sapeurs-pompiers qui avaient permis, entre autres, l'aboutissement du projet d'aménagement de la cour de la caserne.



ERMA a fêté le Rugby et ses 10 ans le Samedi 9 juin 2018 en présence de Pascal PAPE !

Si vous voulez pratiquer le rugby dans une ambiance chaleureuse et conviviale, rejoignez les Lédégariens qui jouent avec les Lionceaux de Montfort l'Amaury.

Une journée exceptionnelle !!!

Le soleil était bien là, dans le ciel, les yeux et les coeurs, pour fêter les 10 ans d'ERMA !

Après avoir rappelé le brillant Palmarès de Pascal PAPE, le Président le remerciant de sa participation, précisant qu'elle est un véritable cadeau pour tous les enfants Lionceaux et visiteurs, un remerciement pour tous les bénévoles et une reconnaissance du monde amateur ce pourquoi notamment nous avons soutenu la candidature de Bernard LAPORTE à la FFR.

Puis il lui remettait au nom de tout l'encadrement et de tous les Lionceaux, le TROPHEE DES VALEURS « Respect Partage et solidarité » si chères à ERMA.

Pascal PAPE s'adressait aux enfants : « Le Rugby c'est l'Ecole de la vie et vous avez la chance de pouvoir le pratiquer dans un magnifique cadre avec un encadrement qui fait tout pour vous.

Alors, n'oubliez jamais les valeurs que l'on vous transmet, respectez les éducateurs, donnez-vous toujours à fond, mouillez votre maillot et gardez toujours l'amour de vos couleurs ! »

Avec une extrême gentillesse et grande disponibilité, il assurait ensuite une longue séance «Dédicace» sur maillots, chaussures, photos... pour le grand bonheur des petits et des grands.

En début d'après-midi, la démo de Rugby à V intéressait un grand nombre et les rencontres toutes catégories reprenaient jusqu'à la remise des coupes et médailles à toutes les équipes. Moment d'émotion pour les M18, atteints par la limite d'âge qui recevaient chacun une coupe marquée des valeurs d'ERMA, et dont le capitaine prenait la parole au nom des joueurs pour remercier les éducateurs et les bénévoles et leur faire part de leur joie d'avoir vécu ces années à ERMA.

Le tournoi Parents/Enfants au rugby à toucher, opposant les équipes constituées dans la journée, remportait encore cette année un vif succès.

L'apéritif, offert traditionnellement par ERMA, regroupait un grand nombre de personnes ravies du plateau de charcuterie préparé tout symboliquement.

Les 200 convives se retrouvaient ensuite sous le chapiteau à la décoration magnifique, avec ses ballons suspendus aux couleurs d'ERMA symbolisant le nombre d'enfants et d'éducateurs passés au club depuis sa création.

Le Dîner de Gala aux trois points chauds Sud-Ouest, Italie, Irlande ravissait tout le monde avant que chacun ne soit admiratif devant le superbe feu d'artifice puis devant l'époustouflante pièce montée !

Encore bravo aux Lionceaux pour leur saison, aux visiteurs pour leur bon état d'esprit, aux éducateurs et aux bénévoles pour leur engagement, et un grand merci à tous nos partenaires qui nous soutiennent et nous font invariablement confiance !

Un très grand merci enfin à toutes et tous qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette fête....

Bon anniversaire !
Vive le Rugby, Vive ERMA !



Du côté des associations

Scène Zen

Cette saison 2017/2018 a été belle et riche pour l'activité théâtre de l'atelier Scène Zen : franc succès pour notre spectacle "A nos coeurs" lors de 3 représentations à Saint-Léger, puis salle comble au théâtre Le Nickel de Rambouillet. Grâce à ces succès, nous avons été invités à participer au Cabaret de Lévis Saint Nom et au Festival Côté Courts de Montfort l'Amaury. Ce spectacle a été aussi sélectionné pour participer aux Rencontres théâtrales de Saint-Arnoult en Yvelines, les 17 et 18 novembre prochains. Nous préparons déjà notre prochain spectacle, écrit comme toujours par Michelle Sébal : "L'abbé de Madame", une comédie de mœurs à la manière de Molière, en costumes 18ème siècle et qui pour la première fois, mettra aussi en scène des enfants.

Une fois par mois, l'activité Dessin avec modèle vivant a réuni des artistes passionnés dans une ambiance chaleureuse et studieuse.

Michelle Sébal



SCÈNE ZEN, c'est aussi l'atelier de dessin modèle vivant qui accueille 12 inscrits 1 vendredi par mois.



SAINT-LÉGER TONIC continue de proposer des activités sportives ou d'entretien physique hebdomadaires pour les petits et les grands.

En effet, en plus de nos activités traditionnelles, des cours de Yoga pour enfants et adultes ainsi qu'un cours de Zumba pour adultes ont été ouverts.

Vous trouverez la liste complète de nos activités, nos coordonnées et les documents d'inscription sur notre site : www.saintlegertonic.jimdo.com, ou sur le site de la Mairie de Saint Léger, rubrique associations.

Notre traditionnel gala de fin d'année, dont le thème était le cinéma, a permis aux enfants de montrer à leurs familles les apprentissages et les progrès effectués au cours de l'année avec l'accompagnement de leurs professeurs. N'hésitez pas à aller voir les autres photos sur notre site.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**

Président | Marc Mendowski 06 80 62 73 02 | marc.mendowski@parker.com
Trésorière | Christèle Saint Mleux 06 22 18 73 78 | blanchard_christele@yahoo.fr
Secrétaire | Sophie Jasinski 06 28 26 56 57 | sophie_jasinski@yahoo.fr

Notre équipe d'encadrants est toujours à votre disposition pour former vos enfants :

- Catherine Chabanon pour le Yoga
- Sandrine Gros pour le Street Jazz,
- Emilie Magron pour la Danse Classique,
- Olivier Resnier pour l'Eveil Corporel et le Multi Sports,

ou vous permettre de rester en forme :

- Marie Anne Béchac pour la Zumba
- Catherine Chabanon pour le Yoga
- Séverine Demongodin pour le Body Bien Etre – Santé et le Low Impact Aérobie,
- Emilie Magron pour les Barres au Sol,
- Sylvie Jolly et René Verardo pour la Randonnée.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Vous ou votre enfant pouvez effectuer un cours gratuit pour tester l'activité de votre choix.

Le Bureau

Et chaque année, de nouvelles "ceintures noires" !



JUDO CLUB

Durant la dernière saison (2017/2018), le Le Perray Saint Léger JJDA (licence commune St Léger - Le Perray) a obtenu, comme d'habitude, de très bons résultats dans les compétitions fédérales, départementales et régionales. Nombreux podiums départementaux dans les catégories benjamins, minimes, cadets chez les garçons comme chez les filles. L'équipe minime féminine termine 2ème du département, une minime est 7ème aux Championnats de France, 3ème par équipe départementale aux Championnats de France et 3 minimes garçons sont champions des Yvelines. Un de nos cadets monte sur la 3ème marche du podium, toujours aux championnats de

France et est remplaçant aux championnats d'Europe. Enfin, notre judoka féminine catégorie senior est qualifiée aux championnats de France 1ère division.

Comme chaque année, la plupart des compétiteurs s'entraînent pendant les congés scolaires avec l'équipe des Yvelines lors de stages fédéraux où les meilleurs sont sélectionnés afin de représenter le département. Mais n'oublions pas nos petits judokas, futurs compétiteurs... toujours beaucoup de médailles obtenues lors des rencontres inter.

Le stage de préparation à la nouvelle saison s'est déroulé cette année à Valloire. Ils étaient 18 à en profiter, tous compétiteurs et ils ont apprécié, parti-

culièrement, la montée du Col du Galibier !!!

La nouvelle saison a bien commencé, avec une 3ème place au tournoi d'Orléans pour une de nos cadettes et aux Championnats des Yvelines, une 1ère place (cat. senior féminine) et chez les cadets et cadettes une 3ème place et quatre 5ème place.

N'oublions pas les assidus de la préparation physique du jeudi soir, aucune séance ne ressemble à une autre mais on y retrouve à chaque fois, bonne humeur, efforts, bien-être et courbatures !!!

Bravo à tous,

le bureau



**À PARTIR DE 19H
TOUS LES MERCREDIS**

Vous souhaitez découvrir une danse différente des danses comme le tango, le rock, la valse, partager votre plaisir dans une ambiance joyeuse et décontractée.

Alors l'association Saint Léger Western est idéale pour vous. Que vous soyez seul(e) ou en couple, vous apprendrez la danse country sur des airs vous rappelant l'ouest américain, mais aussi des danses irlandaises et la line dance sur des musiques non country.

Contrairement aux danses généralistes, à chaque musique correspond une cho-



régraphie. C'est donc près de 40 danses qui sont apprises par saison. L'association organise et participe à des bals où les associations avoisinantes se retrouvent pour s'amuser et danser ensemble. Tout le monde danse la même chorégraphie, s'entraînant afin que chacun y arrive et s'amuse. Pas de complexes à avoir, ni d'hésitation à se lancer sur le Dance floor. Personne ne juge personne. Nous

sommes là pour passer un bon moment ensemble dans une ambiance conviviale.

N'hésitez plus et venez essayer ! Nous vous offrons trois cours gratuits pour vous permettre de vous faire une opinion. Tous les mercredis à partir de 19h, pour les débutants jusqu'à 20h30.

La présidente, Stéphanie Monfermé

Marie Françoise, Patricia, Sergio et Stéphanie pour les conversations anglaises du mardi, **Claude Laneyrie** pour les cours d'encadrement et **Marie Claude** pour les cours d'italien à qui je laisse la parole :

« Et voilà ! Après 10 ans de bons (j'espère...) et loyaux (ça, c'est sûr !) services, le rideau est tombé : J'ai pris une retraite méritée (si, si !...) et n'enseignerai plus l'italien. J'espère simplement que ce ne fut pas du temps perdu, et que mes élèves ont apprécié, autant que moi, ces moments agréables passés ensemble. Je sais d'ailleurs que certains ont décidé de continuer, ce dont je suis très heureuse. En ce qui me concerne, je pratiquerai encore très longtemps cette belle langue, ne serait-ce que dans le cadre de St Léger Jumelage, et j'espère qu'il en sera de même pour beaucoup d'entre vous... »



Marie Claude, entourée de ses « petits » ...

Ces trois activités s'arrêtent pour l'instant.

... A **Gaëlle**, qui fait un travail formidable sur le blog des *Jardins Vivants*. Je vous invite à vous connecter sur le site jardinsvivants.blogspot.com. Vous y trouverez plein d'informations sur la faune et la flore et vous pourrez suivre l'évolution de notre jardin

... A **Isabelle et François** pour les poules (et malheureusement les coqs – Pardon aux Martinez !) qu'ils nous ont offerts .



... **Marie Pierre** pour le travail colossal qu'elle a abattu pour la confection des costumes de la dernière pièce de théâtre de Culture et Loisirs « On vous raconte des salades ».

... Et à **Vous Tous** qui êtes venus nous aider pour l'organisation de la Fête de la pomme et de la châtaigne, de la Bourse aux Jouets et du Marché de Noël et pour les chantiers participatifs dans le cadre des Jardins Vivants. Votre aide nous est précieuse et est le secret de la réussite de ces moments chaleureux.



Culture et Loisirs

Théâtre



Une tomate qui porte plainte dans un commissariat, une aubergine qui se réjouit de sa violette obésité, un radis radin amoureux d'une salade rock star... c'est dans un potager bien agité que la troupe de Culture et Loisirs a emmené son public en Juin dernier !

Après un regard croisé sur le Théâtre avec : « Rideau Rouge », une satire de notre société surmédiatisée dans « Mes drames, mes deux noisettes, mes yeux. », une exploration des 7 péchés capitaux au travers de « Diablement vôtre », ce sont donc les légumes qui ont eu voix au chapitre dans « On vous raconte des salades ! ».

Depuis 2014, **Axelle Swyngedauw** réunit les comédiens tous les mardis soir à la maison du village pour transmettre sa passion du Théâtre.

Les ateliers permettent au travers d'exercices ludiques d'aborder toutes les techniques de l'acteur, telles que le travail sur l'écoute, le souffle, la voix, la diction, l'imaginaire, le rythme, le corps, l'espace, la créativité, la construction de personnages...et surtout l'amusement !

Les comédiens répètent actuellement leur prochain spectacle « Brika braques ! » qui vous conduira dans un univers décalé tantôt futuriste, tantôt teinté d'un charme désuet, mais toujours flirtant avec l'absurde. Rendez-vous les 23 et 24 Juin prochain !

En mars, quatre amies, folles de théâtre, ont présenté leur spectacle " **le dressing des Dim's**". Ce spectacle, elles l'ont préparé seules, dans le plus grand secret. C'était une gageure ! Il fallait oser ...hé bien oui, elles l'ont fait et la recette a été entièrement inversée à une œuvre charitable.



Petites Mains

L'activité « les petites mains » a vu le jour en 2009 . Après toutes ces années de création et le plaisir de voir les petits bouts remplis de bonheur, je laisse ma place à celles ou ceux qui voudront poursuivre l'aventure. Pour tout renseignement veuillez contacter : **Sandrine Lebrun : 06-85-60-12-09**

Oenologie

Le club d'œnologie se réunit une fois par mois pour une séance de dégustation. Dans une ambiance amicale, après un exposé sur un thème défini nous goûtons 6 à 8 crus, dont parfois des bouteilles d'exception Il n'est pas nécessaire d'être un expert et chacun va à son rythme : le but est de mieux comprendre le vin. Les exposés sont dispensés par les membres du club ou 2 fois par an par un œnologue professionnel.

Séance un lundi soir par mois, Inscription à l'année.

Contact **Alain Boehringer 06 21 77 77 06**



Broyeurs Itinérants

N'oubliez pas que l'association met à votre disposition deux broyeurs, un électrique et un thermique, pour transformer vos déchets verts en paillage. Ce projet continue à faire des émules : nous en sommes à 8 communes embarquées dans l'aventure

Contact : **F.Y. Marescot 06 60 66 13 53**



Agenda

- 11 avril : spectacle pour les petits
- 22et 23 juin : représentation théâtrale
- 30 juin : journée Portes ouvertes aux Jardins Vivants
- 13 octobre : fête de la Pomme
- 30 novembre,1 et 2 décembre : Bourse aux jouets et Marché de Noël



Association St-Léger-Jumelage

Une année bien remplie pour l'association Saint-Léger-Jumelage en 2018 ! En plus de nos traditionnels échanges avec les villages de Turner's Hill et de Marliana, le bureau du Jumelage a décidé pour cette année d'intensifier les rencontres et événements afin de mieux se faire connaître. Cela s'est traduit par des soirées à thème au Chêne Pendragon (soirée cinéma Italien le 11 janvier (film Pazza Gioia) et jeux de cartes le 9 mars.



Nous avons poursuivi les après-midi jeux de société à la maison du village qui ont permis en novembre et février aux jeunes de 2 à 77 ans et plus de Saint Léger et de ses environs de passer d'agréables moments tout en dégustant des crêpes. Le 24 mars, nous avons participé à un atelier cuisine italienne, au menu, lasagne et zuppa inglese que nous avons cuisinées et dégustées ensemble. Une première cette année avec le Loto du Jumelage organisé le 7 avril. Plus de 110 personnes étaient réunies à la maison de village pour passer une soirée conviviale et gagner de nombreux lots. Il faut aussi souligner, début juin, la réussite de la 2^{ème} balade gourmande qui a rassemblé près de 180 participants qui ont parcouru les



sentiers de notre forêt, tout en se restaurant aux 4 pauses gourmandes installées le long du parcours. Notons également l'organisation de la buvette et de la restauration pour la fête de la Saint Jean et la participation à la fête de la pomme et de la châtaigne organisée par Culture et Loisirs. Concernant les échanges, 35 membres du Jumelage ont fait le voyage en car jusqu'à Turner's Hill du 18 au 21 mai. Au programme, visite de Chartwell, demeure de W. Churchill et de la ville de Guildford. Nos amis Anglais avaient organisé une soirée spéciale pour les 25 ans du Jumelage avec un jeune crooner revisitant le répertoire de Franck Sinatra.

Du 7 au 10 septembre, ce sont 28 Italiens qui sont venus à Saint Léger. Cette année découverte de Chartres (de jour et illuminée) ainsi qu'une journée découverte des châteaux de la Loire avec la visite des châteaux de Blois et Amboise et une soirée sur le thème basque afin de faire découvrir la France à nos amis de Marliana.

Cette année nous a permis d'accueillir du côté Français, Italien et Anglais des nouveaux jeunes membres qui vont permettre de poursuivre et faire perdurer les échanges entre nos 3 villages.

Marie-Claude Vérardo



Pour tous renseignements sur l'association Saint-Léger-Jumelage, vous pouvez contacter Marie-Claude Vérardo au 01 34 86 34 90



Événement annuel de la « Galette des rois de l'USY »
Le 26 janvier 2019 dans la maison du village.

De gauche à droite : Fabien HARTMANN (entraîneur : compétition), Marc BONIN (président), Charles SAINT-MLEUX (vice-président), Cédric SARLANGE (trésorier), Pierre DIOT SPITZ (président section pétanque), Claire BONIN (secrétaire).

La section Tennis de l'USY (Union Sportive des Yvelines) est organisée en fonction de ces trois axes :

UN CLUB FORMATEUR

La section Tennis de l'USY se veut un club formateur à tous niveaux, de l'initiation des plus jeunes avec le Baby Tennis dès 3 ans, aux adultes. Des cours de perfectionnement pour tous et une préparation à la compétition sont disponibles. Les cours sont dispensés les mardis après-midi, mercredis et samedis, les horaires s'adaptant au mieux entre les possibilités du club et les souhaits de chacun.

UN CLUB LOISIR

La section se veut amicale et conviviale. Le tennis loisir y a donc toute sa place. Chacun, quel que soit son âge

ou son niveau, peut pratiquer son sport favori, entre "copains". Des animations (Tournois de Doubles, Tournois Open, Jeunes et Vétérans, soirées diverses, rendez-vous du tennis en période de congés scolaires) sont organisées tout au long de l'année.

UN CLUB COMPÉTITION

La compétition est le moteur de ceux qui veulent se transcender. Le club met tout en œuvre pour faciliter cette pratique de la compétition, condition nécessaire pour conserver dans ses effectifs les meilleurs éléments. Chaque année, une équipe masculine et féminine participe aux différents championnats départementaux, régionaux ou nationaux. Pour préparer ces compétitions, les joueurs et joueuses suivent des entraînements collectifs. Les résultats, pour certaines, atteignent l'excellence.

NOS INSTALLATIONS

Notre infrastructure installée dans un cadre exceptionnel nous permet la pratique du tennis en immersion avec la nature. Nous disposons de 3 terrains et d'un club House. 2019 marquera la fin des travaux de restauration de 2 terrains qui se transformeront en terre battue. Notre 3ème terrain restera en béton poreux. Le club a également accès à une salle couverte au Perray en Yvelines. (2 terrains)

Le club House a récemment été restauré et est un endroit de convivialité et de rafraîchissement lors des entraînements ou des compétitions. Nous remercions tout particulièrement la municipalité pour son aide et son soutien dans la rénovation de nos terrains.

Le Bureau

ASSOCIATION USY PETANQUE



L'USY, c'est aussi la pétanque !

Les 5 concours organisés tout au long de l'année 2017-2018 ont permis à des familles et amis habitant à Saint-Léger en Yvelines, de partager des moments conviviaux et ouverts à tous. **L'OBJECTIF DE CES MOMENTS :** s'amuser et rencontrer des personnes autour de parties de boules

Rappel de l'adhésion annuelle : 15 € pour participer gratuitement à tous nos concours - Pierre SPITZ - repie68@gmail.com



LES JEUDIS DU PATRIMOINE Association Culture et Loisirs

proposent chaque mois des visites culturelles dans la région et Paris intra muros.

LES CONTACTS :

Véronique Dupont 06 13 20 65 14
thierryvero.dupont@cegetel.net
Virginie Quinet-Cathala
06 75 09 73 78
virginiequinetcathala@yahoo.fr



Au château de Rueil Malmaison



"Bosquets et jardin" au château de Versailles visite commentée par Dolly



Château et jardin potager de Saint Jean de Beaugard



Exposition "des Visiteurs, des Ambassadeurs et des Princes au château de Versailles"



CONNAISSEZ-VOUS LES CUEILLEURS MARCHEURS ?



Cette nouvelle association, parrainée et soutenue par Yann Arthus Bertrand a vu le jour en septembre dernier.

Ses 4 membres fondateurs issus du Sud Yvelines ont décidé avec leur moyen et envie d'être des acteurs de la lutte contre la pollution et que l'écologie humaniste et citoyenne sera bien plus efficace que l'écologie politique.

Elle organise des opérations collectives de ramassage de déchets dans une ambiance chaleureuse, conviviale et pleine d'humour. Comme les Marcheurs Cueilleurs aiment à le dire : ce que l'on fait n'est pas fun alors autant le transformer en moment sympathique.

Ils organisent toujours un goûter pour petits et grands à la fin ainsi qu'une cérémonie de remise des diplômes pour les enfants.

Leur fierté est, également, d'avoir mis en place un élan de solidarité avec du covoiturage, des liens entre personnes qui se créent au fil des opérations et aussi des rencontres intergénérationnelles qui enrichissent petits et grands.

Cette association qui compte, déjà, plus de 130 adhérents et plus de 2000 sympathisants œuvre aussi pour la sensibilisation des enfants auprès des écoles et des centres de loisirs de la région.

L'association compte aussi plusieurs sections, dans le Finistère, l'Eure et Loire, L'Essonne, les Yvelines Nord et très prochainement la Gironde et l'Allier.

Présents à la fête de la pomme et de la châtaigne de Saint Léger en octobre dernier, **les Marcheurs Cueilleurs organiseront une mission dans notre commune le 5 mai prochain.**

En attendant, pour en savoir plus et les rejoindre, vous pouvez consulter leur page Facebook

Les Marcheurs Cueilleurs, sur Twitter @lscueilleurs ou leur site internet : www.les-marcheurs-cueilleurs-18.websself.

L'Association paroissiale



Le traditionnel dîner du mois d'octobre fut encore l'occasion du concours du plus beau gâteau. Un plus cette année : le loto très disputé aux nombreux lots offerts par nos commerçants. Un grand merci à eux pour leur générosité sans faille.





Une saison de chasse qui se termine, dans quelques semaines. Avec le retour du printemps : période de reproduction des animaux. Pensez à tenir vos chiens en laisse pendant cette période sensible qui s'étale de Mars à Août selon les espèces (*ex : une poule faisane dérangée de son nid l'abandonne systématiquement.*)

PETIT RAPPEL DES DATES D'OUVERTURES DE LA CHASSE POUR LA SOCIÉTÉ COMMUNALE : du mois de Septembre à la fin Février, les dimanches et jours fériés.

Un mot sur la PPA (Peste Porcine Africaine) une maladie qui attaque les espèces suidés (Sangliers, Porcs domestiques et cochon d'ornement). Cette maladie, actuellement en Belgique, est aux portes de la France (Meuse et Ardennes). Les chasseurs sont les premières sentinelles face à cette maladie, par leurs indications sur le terrain (animaux retrouvés

morts ou malades). Déjà 30km de clôture posée sur les frontières ardennaises pour stopper l'évolution de cette maladie qui progresse de 2km par jour en zone infestée. Les Fédérations de Chasseurs, les services vétérinaires, les DDT locales sont très vigilants afin d'endiguer cette maladie qui pourrait détruire l'espèce en totalité, car à l'heure actuelle aucun moyen de lutte n'existe si ce n'est l'abattage des animaux atteints.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce sujet : www.ficif.com

Aujourd'hui, sur notre planète, tant d'espèces animales disparaissent ou sont menacées, nous devons être en mesure de les protéger par nos observations sur le terrain. Pour exemple : après de longues années de gestion sur notre territoire communal les populations de faisans évoluent bien.



VISITE DE NOS AMIS CHASSEURS AUTOURSIERS ET AIGLIERS :

La société de chasse a accueilli comme l'année dernière nos amis chasseurs autoursiers et aigliers sur son territoire. Une journée d'échanges sur un mode de chasse assez peu connu mais qui se développe. Nous les remercions de leur visite et les espérons l'année prochaine.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires ou pour tous dégâts causés par des renards ou autres prédateurs (fouines...)

Merci à toutes et à tous.

Le Président : François MARIE

A la bibliothèque

Bibliothèque Municipale
de Saint Léger en Yvelines



6, place de la Mairie - 78610 Saint Léger en Yvelines

Accueil du public

Mercredi : 15H00 – 18H00
Vendredi : 16H00 – 18H00
Samedi : 10H00 – 12H30

<http://bibliotheque.saint-leger-en-yvelines.fr/>

Téléphone : 01 34 86 38 65

Courriel : stleger.bibliotheque@gmail.com

LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE 2018

L'HEURE DU CONTE



CERCLE DE LECTURE



LES ACCUEILS DE CLASSE

Exposition CHÂTEAU FORT



Exposition LA GRANDE GUERRE



Spectacle de Noël



ATELIERS PAPIER

Concours vélos fleuris



Décoration Noël



AVANT



Il faut réagir vite ! La Pyrale du buis.

Dès avril et alors que de jeunes pousses d'un vert tendre apparaissent sur les buis, quelques extrémités de feuilles anciennes semblent grillées comme par un coup de gel tardif. Quelques jours plus tard, la totalité du buis est atteinte. Les feuilles jaunissent, dépérissent, puis disparaissent alors que de jolis fils de soie courent le long des tiges dégarnies.

La responsable est la pyrale du buis.

Une très belle chenille verte à tête noire, très active, vorace et... pas du tout solitaire ! Le temps de les repérer, d'en prélever plus d'une centaine à la main sur une seule boule, il est trop tard. Plusieurs pieds sont dénudés, comme morts.

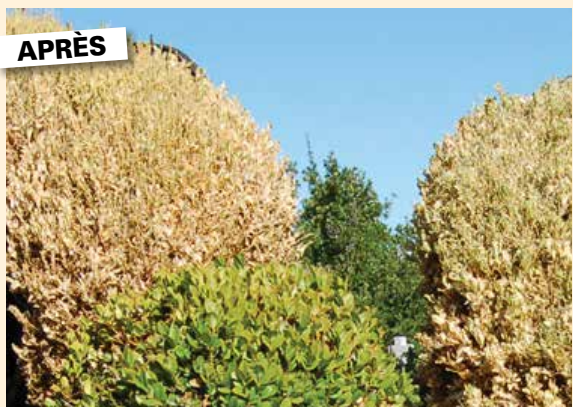
Ce prédateur est arrivé de Chine en France en 2008 via un lot de buis infesté. Ces dernières années, nos hivers doux et nos étés secs ont permis une propagation rapide de la pyrale désormais présente dans 86 départements.

Le seul traitement efficace, c'est la pulvérisation de *Bacillus thuringiensis*. C'est un traitement agréé en agriculture biologique, non dangereux pour l'environnement, qu'il faut renouveler à plusieurs reprises.

Attention : les buis sont très résistants. Même totalement dégarnis, et semblant morts, ils repartiront certainement une fois traités et débarrassés des chenilles.

Ne désespérez pas et n'arrachez pas les pieds trop vite.

APRÈS



QUE FAIRE DES DÉCHETS ?

Le service de ramassage des déchets verts du lundi, dans des sacs achetés à la Mairie, est réservé aux personnes âgées ou ayant des difficultés à se mouvoir.

Pour l'ensemble de la population, plusieurs solutions sont proposées pour l'élimination de ces déchets végétaux : le brûlage (selon certaines règles), le compostage, le broyage, l'apport dans les déchèteries du SICTOM, l'apport à la déchèterie communale, les samedis et lundis de 9h à 12h sur présentation de la carte délivrée par la Mairie.



APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX à la déchèterie, Route de Rambouillet.

La déchèterie ouvre ses portes aux habitants munis d'une carte d'accès, deux matinées par semaine :

→ le samedi de 9h à 12h

→ le lundi de 9h à 12h

POUR OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS AU SITE, ADRESSEZ-VOUS À LA MAIRIE AVEC :

→ un justificatif de domicile

→ la photocopie d'une pièce d'identité

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : AUTORISATION EXCEPTIONNELLE

Une autorisation exceptionnelle vient d'être accordée par M. le Préfet des Yvelines aux particuliers de la commune pour le brûlage de leurs végétaux. Par arrêté du 08-01-2018, M. le Maire en a indiqué les conditions.

Article 1 : seuls les déchets végétaux secs des particuliers peuvent être brûlés,

Article 2 : période durant lesquelles le brûlage est autorisé : du 1^{er} décembre au 31 mars de 10h à 16h30, les lundis, mardis et mercredis,

Article 3 : le brûlage ne doit entraîner aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité par les fumées qu'il dégage.

Article 4 : le particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectue dans une zone dégagée ne comportant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu,

Article 5 : le brûlage doit se faire sous la surveillance d'une personne pouvant disposer des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment.

Article 6 : le brûlage est interdit les jours de grands vents,

Article 7 : en vertu de ses pouvoirs de police, le maire peut s'opposer au brûlage des déchets verts si les conditions sus visées ne sont pas remplies ou si les circonstances locales l'exigent,

Article 8 : mesures exécutoires : Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet, Monsieur le Directeur Général de l'Agence de Santé d'Ile de France, Monsieur le Commandant de gendarmerie de Rambouillet, Monsieur le Commandant des pompiers de Rambouillet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. Une demande selon le modèle ci-dessous doit impérativement être déposée en Mairie sous peine de se voir verbaliser par la gendarmerie en cas de contrôle.

DANS LE BAC BLEU
TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES

DANS LE BAC VERT
TRI DES EMBALLAGES EN VERRE

SICTOM
Région de Rambouillet

CONTINUEZ ET BRAVO ENCORE 87% DE QUALITÉ DE TRI

UN DOUTE SUR UN DÉCHET ? jetez-le dans le bac d'ordures ménagères.

ATTENTION

LES CONTENEURS DOIVENT ÊTRE SORTIS LE LUNDI MATIN, EXCEPTIONNELLEMENT LE DIMANCHE SOIR ET RENTRÉS LE LUNDI SOIR AU PLUS TARD. TOUS LES CONTENEURS RESTANT SUR LE DOMAINE PUBLIC LE MARDI SERONT RETIRÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX.

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Emballages vides
Revues
Journaux
Magazines
Aérosols
Canettes
Conserves

Bouteilles sans les bouchons
Bocaux de conserve sans les couvercles
Pots de yaourt
Pots de confiture

EASY GLASS

Ne pas jeter sur la voie publique

REPLACEMENT PARE-BRISE
Appelez le : 06 95 29 79 62

FRANCHISE REBOURSÉE 0€*	À DOMICILE OU AU TRAVAIL 7J/7 Dans toute l'Île-de-France	TOUTES MARQUES ET ASSURANCES
--	---	-------------------------------------

* Franchise remboursée à hauteur de 100 €

contact@easy-glass.fr
@easyglassfrance

Horaires : du lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 18h

Imprimé par Citipresse S.V. - Gutenberg 9 59 26 LW - Jean-Pierre Buis
Pour EASY GLASS S.A.S. au capital de 1000 euros 431 475 862 - R.C.S. Nanterre

SAFTI

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?

Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !

Sylvain Rigal
Conseiller immobilier SAFTI sur votre commune

06 46 83 37 96
sylvain.rigal@safiti.fr

www.safiti.fr

Agent commercial du réseau SAFTI immobilier sous la responsabilité de SAFTI de la ville de Versailles. Agissant pour le compte de Citeo Immobilier SAFTI SAS au capital de 1000 euros 431 475 862. Travaux sous la carte professionnelle n°1235 délivrée par le Ministère de l'Équipement, du Logement et de la Mer.



**UNE BELLE RÉUSSITE
COMMENCE SOUVENT
PAR UNE PETITE IDÉE**

SOLITUDE

La vie est ainsi faite qu'après de longues années passées aux côtés d'une épouse, d'un mari, d'une compagne ou d'un compagnon, l'un des deux parte le premier. Pour celui qui reste, c'est un choc terrible et il doit désormais affronter une ennemie jusque-là inconnue, la solitude. Il lui faut cependant continuer de vivre, mais pour qui, mais pourquoi, mais comment ? Les journées vont pouvoir succéder aux journées dans les obligations de la vie matérielle, mais les soirs, au moment du dîner, seul face à un mur muet ou une télévision bavarde mais sourde, les heures sont lourdes.

Lorsque je me suis trouvé confronté à cette implacable ennemie, le hasard (?) m'a donné une planche de salut inespérée. Un soir, un voisin également seul pour les mêmes raisons que moi, m'a proposé de partager en toute simplicité son dîner. Le lendemain, je l'ai invité à partager le mien et voilà comment s'est installée une chaleureuse habitude qui dure encore et comment est née une amitié nouvelle qui nous aide tous deux à faire face.

Vous tous, solitaires qui portez le poids d'une absence, regardez autour de vous. Il y a sûrement d'autres solitudes vers lesquelles vous pourriez porter le regard. Elles sont faciles à repérer, ce sont elles qui passent devant votre porte, le soir venu, à pas lents, le dos courbé. Même leur petit chien, qui suit au bout de sa laisse, a la tête basse.

Parlez leur, osez une invitation, elle vous en amènera une autre en retour et l'addition de ces heures échangées sera une soustraction de vos mutuelles solitudes.

Paul Turbier

Que dire de plus ? Merci Paul pour ce beau texte.

REPAS PARTAGE

Pourquoi pas ?



Dimanche 27 Janvier 2019

**Une idée qui fait son chemin, une fois par mois,
se retrouver à St-Léger...**

Pour celles et ceux qui sont seuls et aimeraient partager un repas convivial où chacun(e) apporterait une entrée, un plat ou un dessert.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions vous pouvez contacter Mme Jeannin Colette au 06 76 14 71 06

SAVONS A FROID

aux huiles végétales et aux huiles essentielles bio
pigments naturels et végétaux

PRODUITS DE SOINS ET ACCESSOIRES

MARTINEZ Sandrine
ST LEGER EN YVELINES
06 84 07 15 66



larbreabulles@laposte.net
savonnerie-larbreabulles.com



Pour le bien vivre ensemble, quelques rappels importants

LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES



Le stationnement des véhicules doit se faire aux emplacements prévus à cet effet. Il est strictement interdit sur les trottoirs et les passages piétons. Des

incivilités continuant (en particulier Grande Rue), la gendarmerie pourra verbaliser les contrevenants.

Avant de stationner son véhicule, il faut penser aux conséquences négatives éventuelles pour les autres :

- Mon véhicule permet-il le maintien de la circulation des piétons et des poussettes ?
- Le positionnement de ma voiture n'entrave-t-il pas la circulation des autres véhicules (en particulier des cars sur la place du Gros Billot) ?
- L'entrée et sortie des véhicules garés à l'intérieur des propriétés sont-elles assurées ?

Mieux vaudrait garer sa voiture à l'intérieur de sa propriété comme le prévoit le Plan Local d'Urbanisme qui impose 2 places de stationnement au minimum par nouveau projet immobilier.

LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

(arrêté n°2012\3)

- Les riverains de la voie publique doivent balayer ou faire balayer la neige, chacun au droit de la façade de sa maison ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.
- Les riverains de la voie publique devront participer à la lutte contre le verglas en salant, chacun au droit de la façade de sa maison ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

DÉJECTIONS CANINES

Un brin de respect et deux doigts de civisme...

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi qu'autour de la Mare Gautier, de l'aire de jeux, dans la ruelle des Oiseaux, dans la rue du Rocher...



Ouverture depuis le 27 novembre 2018

CUISINE ITALIENNE

(Antipasti, pâtes, risotto, pizzas, desserts...)

3 Rue de la Mairie - 78610 Saint-Léger-En Yvelines

Tél. 01 75 25 33 31

lacasa.saintleger@gmail.com

Du Mardi au Samedi de 12h à 14h - 19h à 22h

PHOTO D'UN JOUR

Christelle Levilly

PHOTOGRAPHE

Offre spéciale aux Léodégariens

- 10 % sur toutes les séances photos
- 10% sur tous les forfaits mariage



06 73 63 89 97

Séances photos :
Grossesse
Naissance
Enfant / Famille
Particulière



www.christellelevillyphotogramariages78.com

photodunjour.levilly@gmail.com



Offre valable jusqu'au 31/12/2019

Naissances 2018

le carnet

- | Diane Hofman né le 12 février
- | Naomi Camara Esteves Ferreira née le 7 mai
- | Antoine Hébert né le 28 mai
- | Clara Guillon née le 4 juin
- | Josèpha Perrier née le 12 juin
- | Malo Garnier da Purificação né le 28 juin
- | Corentin Clermont né le 11 juillet
- | Côme Vedrine né le 29 juillet
- | Maxime Collin né le 14 septembre
- | Jade Bancaud née le 26 septembre
- | Angelo Pinto Gonçalves né le 2 décembre
- | Nina Gabrielle Pigot née le 12 décembre
- | Valentin Pacot Saison né le 15 décembre
- | Mélisse Linay née le 19 décembre

Mariages 2018

- | Luis Miguel Duque Meluk & Yassamine Grupper le 31 mars
- | Christophe Andry & Isabelle Laurent le 23 juin
- | Jérémy Bourgeois & Nathalie Paccaud le 23 juin
- | David Le Fournis & Christelle Prieur le 28 juillet

Décès 2017

- | Fokje Hendrika Schenck le 18 février (63 ans)
- | Bernard Duquenne le 18 mars (70 ans)
- | Jeanne Bonnin le 13 mai (95 ans)
- | Sophie Le Malécot le 17 mai (33 ans)
- | Thérèse Play le 7 juin (85 ans)
- | Fernand Moulard le 5 juillet (76 ans)
- | Samir Hamzah le 6 septembre (79 ans)
- | Jacqueline Brossard le 27 novembre (91 ans)
- | Jean Bohers le 4 décembre (79 ans)

Nous adressons toutes nos condoléances
aux familles éprouvées.



Jacqueline Brossard nous a quittés. Pour ceux qui s'en souviennent, elle a été, pendant de longues années, une des personnes les plus actives de notre village dans les années 1980-90 : conseillère municipale puis Maire-adjoint chargée des affaires sociales, toujours disponible, elle a animé avec gentillesse et bienveillance plusieurs associations dont l'Âge d'Or, l'association paroissiale, la commission des fêtes... Elle nous quitte dans sa 92ème année après une vie largement consacrée aux autres. Repose en paix, Jacqueline.

René Vêrardo



Un nouveau léodégarien :

Je m'appelle Mojito (prononcez Morito) et j'ai 9 mois.

DATES 2019 À RETENIR



9 MARS : Soirée cabaret

10 MARS : Passage des coureurs de la 77^{ème} édition du Paris-Nice

16 MARS : Loto du jumelage

6 & 7 AVRIL : Exposition et animation autour des legos

13 AVRIL : Dîner anglais du jumelage

20 AVRIL : Chasse aux œufs de Pâques

11 MAI : Balade gourmande

12 MAI : La Forestière

19 MAI : Bal Country

26 MAI : Elections européennes

DU 30 AU 2 JUIN : Réception de la délégation anglaise

8 JUIN : Gala de danse avec St Léger Tonic

18 JUIN : Voyage des Aînés

22-23-24 JUIN : Fête de la St Jean

22 & 23 JUIN : Représentations théâtrales

JUIN : Distribution des prix - Tournoi interne de tennis

Concours de pétanque - Chorale de l'école

30 JUIN : Journée portes ouvertes aux jardins vivants

13 JUILLET : Feu d'artifice, bal, restauration

2 SEPTEMBRE : Rentrée des classes

Petit déjeuner offert aux parents

7 SEPTEMBRE : Forum des associations

DU 13 AU 16 SEPTEMBRE : Voyage en Italie

5 OCTOBRE : Dîner paroissial

13 OCTOBRE : Fête de la pomme et de la châtaigne

11 NOVEMBRE : Commémoration de l'armistice & Banquet

30 NOV. - 1^{ER} DÉCEMBRE : Bourse aux jouets

2 DÉCEMBRE : Marché de Noël

20 DÉCEMBRE : Le père Noël à l'école

24 DÉCEMBRE : Messe des familles

Données à titre indicatif, susceptibles de changement.



Directeur de publication : Jean-Pierre Ghibaudo, Maire de St-Léger en Yvelines

Création et Impression : Imprimerie INOV 01 30 59 54 15 - pao@imprimerie-inov.com